

### Travaux, études et Recherches Archéologiques rue de Loèche 11, 1950 SION T é 1 / Fax 027/ 322 29 24

le 7 mai 1998

# SION - Maison Kuntschen rue des Pompes 4

plan cadastral: feuille 6, parcelle 439

Responsable du chantier et du rapport: lic. phil. A.Antonini.

## I. CIRCONSTANCES:

Mandaté par l'archéologue cantonal M. François Wiblé, le bureau TERA a effectué la surveillance du chantier de construction de la maison Kuntschen, notamment la surface située entre la façade nord du bâtiment et le trottoir (voir annexe 1, surface hachurée). La moitié nord de ce bâtiment sise sur la parcelle 439 avait déjà été démolie jusqu'au niveau des caves. Dans le prolongement de la façade nord du bâtiment mitoyen, située sur la parcelle 440, on supposait pouvoir repérer le mur d'enceinte de la ville (selon l'hypothèse de Dubuis / Lugon dans *Vallesia 35*, 1980).

Lors de la séance sur place du 21.7.1997 en présence des architectes Mme C. Lorenz et M. F. Musso, de l'entrepreneur M. R.-G. Luyet (entreprise Héritier et Cie) et de Mme A. Antonini du Bureau TERA on avait bien montré l'importance d'une surveillance archéologique et on avait souhaité pouvoir analyser le mur qu'on voyait apparaître dans l'alignement de la façade du bâtiment situé sur la parcelle 440. Vu la difficulté d'organisation du chantier (espace utilisé pour le dépôt des matériaux de construction) et devant l'assurance que cette partie ne serait pas excavée, on a finalement renoncé à cette analyse.

Or, en mars 1998, sans avertissement, les architectes ont quand-même procédé à l'excavation du terrain. Mis devant le fait accompli, nous avons seulement pu effectuer un relevé du profil en bordure ouest du chantier (voir annexe 2).

#### II DESCRIPTION DU PROFIL

(documentation du profil: localisation voir annexe 1, déssin voir annexe 2, photo page 4)

- Humus. La surface correspond au niveau du jardin avant les transformations.
- 2 Reste d'un pavage (diamètre des boulets 10 cm).
- 2A Terre de couleur brun foncé conteant du limon et du gravier.
- 3 Terrassement postérieur au mur 18.
- Couche mince jaunâtre contenant du mortier de démolition et du gravier.

  Correspond au niveau de construction et d'utilisation du canal 6 et du mur

  13.
- 5 Couche noirâtre contenant du charbon et des schistes.
- 5A Terrassement postérieur au mur 18 mais antérieur au canal 6.
- 6 Canal muré couvert par des dalles. Le fond est dallé.
- 7 Remplissage de la fosse au-dessus du canal 6.
- 8 Couche mince contenant du matériel fin de démolition.
- 9 Couche contenant du matériel grossier de démolition (pierres, fragments de mortier et de crépis).
- Terrassement antérieur au canal 6 et probablement aussi au mur 13.
- 11 Couche jaunâtre contenant des os (faune), du charbon et du gravier (diamètre 0.0-0.3 cm).
- 12 Couche contenant du gravier (diamètre 0.0-0.5 cm) et des os (faune).
- Mur de terrassement séparant le niveau haut du jardin et le niveau bas de la route.
- 14 Couche épaisse de gravier (alluvions naturelles?).
- Fosse recoupant la couche 14 et correspondant vraisemblablement à la fosse de construction du mur 18. La couche 9 qui recouvre la fosse est postérieure au mur.
- 16 Couche épaisse de mortier formant le lit d'un mur, dont la fondation a une largeur de 120 cm. 16A: Première assise du mur et reste de la fosse du mur démoli.
- 17 Terrain naturel.
- Mur nord de la grange maçonné (feuille 6, parcelle 438), située à l'ouest de la "maison Kuntschen".

Le niveau 0.00 correspond au niveau du seuil de la porte nord de la maison d'angle av. du Nord / Grand Pond (= f 6, parcelle 440).

# III INTERPRÉTATION

Le mur 16 est la construction la plus ancienne constatée dans le profil. Ce mur dont il ne reste que la semelle des fondations a une largeur de 120 cm. Il a été installé dans le terrain naturel (17) et a été ensuite démoli et recouvert par la couche 14. Cette dernière pourrait correspondre au dépôt naturel d'alluvions qui auraient emportées le niveau d'utilisation de ce mur.

Le mur 16, dont on ne connaît pas l'orientation, nous semble être trop mince pour qu'il puisse correspondre au mur d'enceinte de la ville. Dans les parties connues à l'ouest de l'église St-Théodule, celui-ci a une largeur de 180 cm. Bien entendu, on ne peut pas exclure qu'à cet endroit, au nord de la ville, le mur d'enceinte soit une construction moins massive. Par exemple, à la rue des Tonneliers, l'élévation de l'enceinte ne mesure que 80 cm.

Cette hypothèse ne nous semble toutefois peu probable. En effet, dans la tranchée ouverte en avril 1998 au sommet de la rue de Savièse (voir annexe 2) lors de travaux de canalisation, on a pu constater dans le profil ouest les fondations d'un mur nettement plus large qui, lui, doit correspondre au mur d'enceinte. Dans le profil est, le mur ne se poursuivait pas. On se trouve peut-être ici à l'intérieur de la porte de Savièse, qui se situerait, selon l'hypothèse de Dubuis / Lugon (*Vallesia 35,* 1980), légèrement à l'ouest de l'alignement de la rue de Savièse.

Après la destruction du mur 16 et son recouvrement par l'épaisse couche 14, on creuse la fosse 15 et on installe le mur 18. Ce dernier appartient à la grange encore existant aujourd'hui. L'utilisation de boulets de rivière et la mise en place d'un grand portail indiquent sans doute une datation dans le Moyen Age (16ème siècle?). Les remblais postérieurs à ce mur (les couches 11, 9, 8, 5A, 5, 3 et 10) égalisent la pente créée par la couche d'alluvions 14. La nouvelle surface, qui correspond à la base des couches 2A et 4, forme le niveau de circulation plus ou moins horizontal de cette grange.

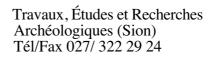
A partir de ce niveau, on installe plus tardivement le canal 6 et le mur de terrassement 13. La relation chronologique entre ces deux aménagements ainsi que la fonction exacte du canal n'ont pas pu être élucidés.

Le canal était enterré et recouvert d'une couche de terre épaisse de 20 cm. Le muret 13, qui aujourd'hui sert de muret de terrassement, pourrait avoir fait partie d'un aménagement plus élevé. Ce mur, dont les fondations profondes et épaisses mesurent 80 cm avec une élévation large de 70 cm, pourrait avoir appartenu à un bâtiment couvert.

Dans un dernier temps, l'espace entre la grange et le mur de terrasse 13 a été rehaussé d'environ 40 cm (couches 12 et 2A). La nouvelle surface est recouverte d'un pavage (2).

#### **IV ANNEXES**

Annexe 1 Plan cadastral avec localisation du profil au nord de la "maison Kuntschen" et du rempart repéré lors de travaux de canalisation aux alentours de la "Porte de Savièse".



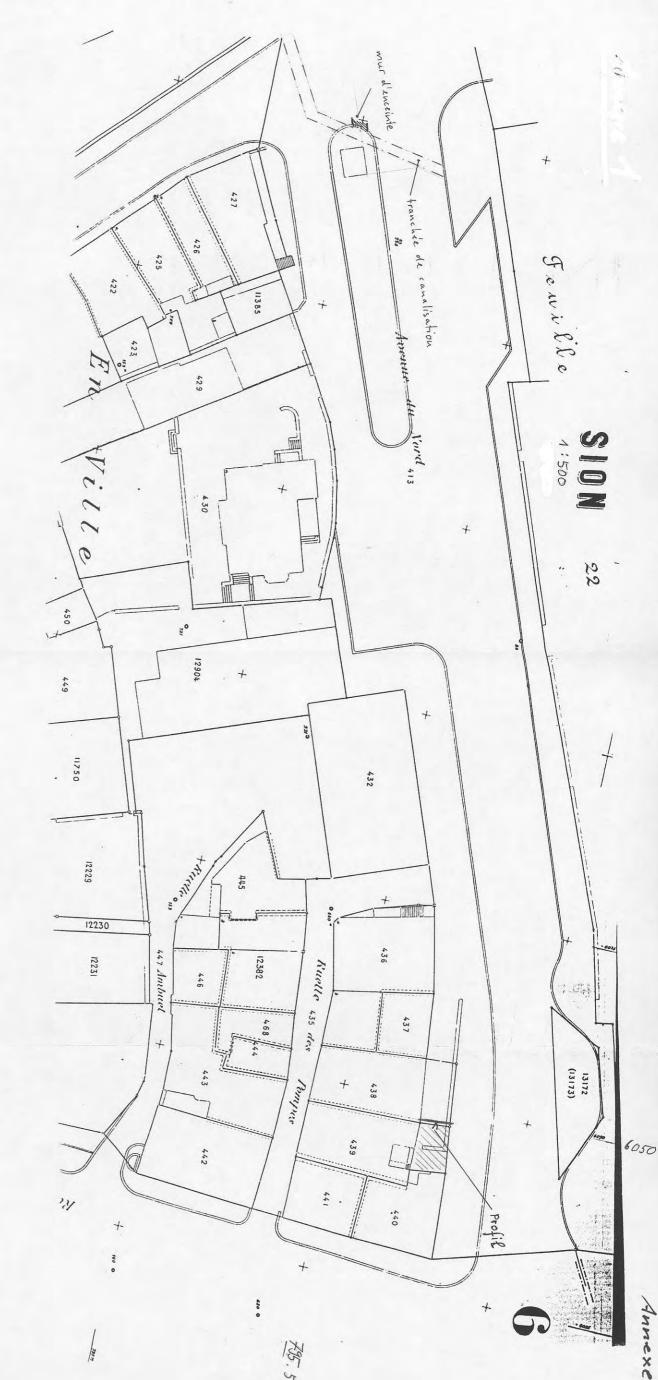


**SION - Maison Kuntschen** 

mars 1998

Sondage au nord de la "maison Kuntschen", profil ouest (Photo: Bureau TERA)





Annexe 1

GEZ: 11.03.98 (S.Z) TERA

: KERATIK KNOCHEN PROFIL: NORD-SUD -

- WEST

